

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, le lundi 20 novembre 2017, à 19 h.

Présents : M. François Quenneville, maire
M. Sylvain De Beaumont, conseiller
M. Gilles Côté, conseiller
M^{me} Diana Shannon, conseillère
M^{me} Michelle Joly, conseillère
M. Sylvain Lévesque, conseiller

Absent : M. Michel Robidoux, conseiller

Sont également présents :

M^{me} Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière
M^e Joanne Loyer, directrice du Service du greffe
M. Miguel Brazeau, directeur général adjoint et directeur du Service des finances

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de silence
3. Période de questions portant sur l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Mot de bienvenue du maire
6. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes
7. Dépôt d'une pétition - Cascades Rochon
8. Calendrier des séances du conseil pour l'année 2018
9. Nomination des maires suppléants
10. Nomination des conseillers attirés
11. Désignation d'un substitut - Conseil des maires de la MRC de Matawinie
12. Nomination d'un représentant et d'un substitut - Comité de protection de l'environnement matawinien (CPEM)
13. Désignation de M^{me} Michelle Joly - Conseil d'établissement école St-Théodore
14. Désignation de M. Sylvain De Beaumont - Conseil d'administration Résidence Georges-L'Allier
15. Comité régional sur les aires protégées de Lanaudière - Désignation de représentants municipaux
16. Comité MRC/MADA - Représentation municipale
17. Abrogation de la résolution 2015-129 - Nomination des membres du conseil désignés pour siéger à chacun des comités formés (RETRAIT)
18. Amendement à la résolution 2016-347 - Date de la séance d'adoption du budget 2018
19. Signataire autorisé - Maire
20. Journées de grand ménage 2018 à l'écocentre
21. Demande d'aide financière MTMDET - Programme Réhabilitation du réseau routier local - Volet Redressement des infrastructures routières locales - 13 tronçons de rues
22. Demande d'aide financière MTMDET - Programme Réhabilitation du réseau routier local - Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local - 2 tronçons de rues
23. Achat de quatre ordinateurs portables - Lenovo
24. Achat d'un ordinateur portable - Dell
25. Mandat Excavation Michel Limoges - Travaux de nettoyage d'un terrain - 3465, avenue de l'Acme (exécution d'ordonnance)
26. Octroi de contrat - Exploitation d'un système de gestion intégré des matières résiduelles - Appel d'offres 2017-015
27. Contrat d'engagement - Jean-François Mercier, humoriste - Spectacle du 7 avril 2018 à la Belle Église

ORDRE DU JOUR (suite)

28. Demande d'arrêt routier - Les Montagnards de Chertsey - 2 et 3 décembre 2017
29. Tourisme Lanaudière - Renouvellement d'adhésion
30. Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Renouvellement d'adhésion
31. Autorisation d'assistance - Membres du conseil municipal - Le comportement éthique
32. Autorisation d'assistance - Membres du conseil municipal - Les rôles et responsabilités des élu(e)s
33. Dérogation mineure - 751, ch. du Roy - Amendement à la résolution 2004-210
34. Adoption des comptes fournisseurs
35. Dépôt de l'état des activités financières
36. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus
37. Période de questions
38. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par le maire, M. François Quenneville.

2. Moment de silence

La séance débute par un moment de silence.

3. Période de questions portant sur l'ordre du jour

4. Adoption de l'ordre du jour

2017-331

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement que l'ordre du jour de cette séance soit adopté, tel que modifié par le retrait du point 17 et l'ajout du point 25.

5. Mot de bienvenue du maire

6. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

2017-332

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 octobre 2017, des déclarations de candidatures du 16 octobre 2017, des résultats du scrutin du 5 novembre 2017, de l'assermentation des élus du 13 novembre 2017 et de l'ouverture de soumissions du 14 novembre 2017, tels que rédigés.

7. Dépôt d'une pétition - Cascades Rochon

Le maire, M. François Quenneville, dépose au conseil une pétition reçue le 3 novembre 2017, relativement à l'acquisition des lots 4 746 505 et 4 746 525 du cadastre du Québec par la municipalité de Chertsey, pour le parc public « Cascades Rochon ».

8. Calendrier des séances du conseil pour l'année 2018

2017-333

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement que les dates des séances ordinaires du conseil, pour l'année 2018, soient fixées selon le calendrier ci-après :

Lundi 15 janvier	Lundi 16 juillet
Mardi 16 janvier (adoption budget 2018)	Lundi 20 août
Lundi 19 février	Lundi 17 septembre
Lundi 19 mars	Lundi 15 octobre
Lundi 16 avril	Lundi 19 novembre
Mardi 22 mai	Lundi 10 décembre
Lundi 18 juin	Mardi 11 décembre (adoption budget 2019)

Toutes les séances ordinaires du conseil sont tenues à la salle municipale, le troisième lundi de chaque mois à 19 h, sauf exception.

9. Nomination des maires suppléants

2017-334

Il est proposé par le maire, M. François Quenneville et résolu que les conseillers ci-après soient désignés comme maire suppléant et qu'il leur soit désigné un remplaçant advenant tout empêchement, selon les périodes déterminées suivantes :

- ✓ du 13 novembre 2017 au 14 janvier 2018
M. Sylvain De Beaumont, district 1 - remplaçant M. Gilles Côté
- ✓ du 15 janvier 2018 au 18 mars 2018
M. Gilles Côté, district 2 - remplaçante M^{me} Diana Shannon
- ✓ du 19 mars 2018 au 20 mai 2018
M^{me} Diana Shannon, district 4 - remplaçante M^{me} Michelle Joly
- ✓ du 21 mai 2018 au 15 juillet 2018
M^{me} Michelle Joly, district 5 - remplaçant M. Michel Robidoux
- ✓ du 16 juillet 2018 au 16 septembre 2018
M. Michel Robidoux, district 3 - remplaçant M. Sylvain Lévesque
- ✓ du 17 septembre 2018 au 18 novembre 2018
M. Sylvain Lévesque, district 6 - remplaçant M. Sylvain De Beaumont

10. Nomination des conseillers attitrés

2017-335

Conformément aux dispositions de l'article 82 du Code municipal du Québec, il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement de nommer un conseiller attitré à chacun des dossiers et secteurs d'activités suivants :

Sylvain De Beaumont, district 1	Urbanisme, comité consultatif d'urbanisme (CCU), sécurité publique, conseil d'administration de la résidence Georges-L'Allier et conseil des maires de la MRC de Matawinie (remplaçant en cas d'empêchement du maire).
---------------------------------	--

Appui : Comité barrage, développement économique et véhicules hors route.

10. Nomination des conseillers attirés (suite)

Gilles Côté, district 2 Comité des barrages, développement économique, véhicules hors-route et conseil d'administration du CLICC.

Appui : Travaux publics, loisirs, culture.

Michel Robidoux, district 3 Environnement, gestion des ressources naturelles, du territoire et des terres publiques intramunicipales (TPI), sablières, forêt Ouareau, comité de protection de l'environnement matawinien (CPEM), relations avec la Fédération des associations de lacs de Chertsey (FALC), matières résiduelles (PGMR), Internet.

Appui : Administration et communications.

Diana Shannon, district 4 Administration et communications.

Appui : Développement communautaire et famille.

Michelle Joly, district 5 Développement communautaire, Municipalité amie des aînés (MADA), famille, pédiatrie sociale, habitation, conseil d'établissement de l'école primaire St-Théodore-de-Chertsey.

Appui : Environnement.

Sylvain Lévesque, district 6 Travaux publics, loisirs, culture, infrastructures d'aqueduc et d'égout, transports collectif et adapté, conseil d'administration du CLICC.

Appui : Urbanisme et sécurité publique.

La présente résolution abroge la résolution numéro 2017-003 adoptée à la séance ordinaire du 16 janvier 2017.

11. Désignation d'un substitut - Conseil des maires de la MRC de Matawinie

2017-336

Il est proposé par M^{me} Michelle Joly, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement que M. Sylvain De Beaumont, conseiller, soit désigné pour siéger au conseil des maires de la MRC de Matawinie, pour la durée de l'empêchement de M. François Quenneville, maire de la municipalité de Chertsey.

Cette résolution abroge et remplace la résolution numéro 2016-069 adoptée à la séance ordinaire du 21 mars 2016.

12. Désignation d'un représentant et d'un substitut - Comité de protection de l'environnement matawinien (CPEM)

ATTENDU QUE la Politique de fonctionnement du Comité de protection de l'environnement matawinien (CPEM), de la MRC de Matawinie, a été adoptée par le Conseil de la MRC en mars 2014 (CM-087-2014);

ATTENDU QU' en vertu de l'article 5 de ladite politique, les organismes appelés à siéger au Comité doivent désigner, par résolution, un représentant et un substitut.

12. Désignation d'un représentant et d'un substitut - Comité de protection de l'environnement matawinien (CPEM) (suite)

POUR CES MOTIFS,

2017-337

il est proposé par M. Sylvain De Beaumont, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement que M. Michel Robidoux, conseiller, soit désigné à titre de représentant municipal du Comité de protection de l'environnement matawinien et que M^{me} Michelle Joly, conseillère, soit nommée à titre de substitut.

Cette résolution abroge et remplace la résolution numéro 2016-037 adoptée à la séance ordinaire du 15 février 2016.

13. Désignation de M^{me} Michelle Joly - Conseil d'établissement école St-Théodore

2017-338

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que M^{me} Michelle Joly, conseillère, soit désignée pour siéger au conseil d'établissement de l'école primaire Saint-Théodore-de-Chertsey.

Cette résolution abroge et remplace la résolution numéro 2016-348 adoptée à la séance ordinaire du 21 novembre 2016.

14. Désignation de M. Sylvain De Beaumont - Conseil d'administration Résidence Georges-L'Allier

2017-339

Il est proposé par M. Sylvain Lévesque, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement que M. Sylvain De Beaumont, conseiller, soit désigné pour siéger au conseil d'administration de la résidence Georges-L'Allier, comme représentant de la municipalité de Chertsey.

Cette résolution abroge et remplace la résolution numéro 2016-349 adoptée à la séance ordinaire du 21 novembre 2016.

15. Comité régional sur les aires protégées de Lanaudière - Désignation de représentants municipaux

ATTENDU la relance du comité régional sur les aires protégées de Lanaudière, sous la coordination du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

ATTENDU la participation de la municipalité de Chertsey au comité et la nécessité d'y désigner de nouveaux représentants;

POUR CES MOTIFS,

2017-340

il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Sylvain De Beaumont et résolu unanimement que le maire, M. François Quenneville et la conseillère M^{me} Michelle Joly, soient désignés en tant que représentants municipaux au sein du Comité régional sur les aires protégées de Lanaudière.

Cette résolution abroge et remplace la résolution numéro 2017-255 adoptée à la séance ordinaire du 21 août 2017.

16. Comité MRC/MADA - Représentation municipale

2017-341

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Sylvain De Beaumont et résolu unanimement que M^{me} Michelle Joly, conseillère attirée au développement communautaire et membre du comité local Municipalité amie des aînés (MADA) et M^{me} Monique Picard, directrice du Service des loisirs et de la culture, soient nommées pour siéger au comité de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie, afin d'assurer une représentation de la municipalité de Chertsey au niveau territorial au sein du comité MRC/MADA.

17. Abrogation de la résolution 2015-129 - Nomination des membres du conseil désignés pour siéger à chacun des comités formés

Ce point est retiré.

18. Amendement à la résolution 2016-347 - Date de la séance d'adoption du budget 2018

ATTENDU l'adoption du projet de loi 122 modifiant l'article 445 du Code municipal du Québec nécessitant que l'adoption de tout règlement, lors d'une séance du conseil, doit être précédée de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion;

ATTENDU QUE dans ces circonstances, la tenue d'une séance supplémentaire du conseil municipal est nécessaire.

POUR CES MOTIFS,

2017-342

il est proposé par M. Sylvain De Beaumont, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement d'amender la résolution 2016-347 à l'effet que la date de la séance d'adoption du budget 2018, initialement prévue le 12 décembre 2017, soit reportée au 16 janvier 2018.

19. Signataire autorisé - Maire

2017-343

Il est proposé par M. Sylvain Lévesque, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que le maire, M. François Quenneville, ou en son absence le maire suppléant, soit autorisé à signer les transactions bancaires de la municipalité de Chertsey, aux comptes 300217 et 300798 détenus à la Caisse populaire Desjardins de la Ouareau, ainsi que tout autre document nécessaire à la bonne conduite des affaires courantes de la municipalité.

20. Journées de grand ménage 2018 à l'écocentre

2017-344

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement que les samedis 16 juin, 30 juin, 14 juillet, 28 juillet, 11 août, 18 août et 1^{er} septembre 2018, les citoyens pourront se débarrasser de déchets et de débris résidentiels, d'une quantité maximale de 3 verges cubes par adresse civique par année, sans frais, en allant les porter à l'écocentre situé à l'usine de traitement des déchets au 225, avenue du Progrès à Chertsey. Une preuve de résidence sera exigée.

Cette somme sera prévue au fonds général 2018 de la municipalité.

21. Demande d'aide financière MTMDET - Programme Réhabilitation du réseau routier local - Volet Redressement des infrastructures routières locales - 13 tronçons de rues
- 2017-345 Il est proposé par M. Sylvain Lévesque, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que le conseil approuve la demande d'aide financière auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration de plans et devis et la réalisation de travaux sur 13 tronçons de rues (tels que décrits à la demande d'aide financière du 6 novembre 2017), dans le cadre du programme de Réhabilitation du réseau routier local - volet Redressement des infrastructures routières locales. À cet effet, la municipalité de Chertsey s'engage à faire élaborer les plans et devis et à réaliser les travaux sur lesdits tronçons de rue, conformément aux exigences du MTMDET.
22. Demande d'aide financière MTMDET - Programme Réhabilitation du réseau routier local - Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local - 2 tronçons de rues
- 2017-346 Il est proposé par M. Sylvain Lévesque, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que le conseil approuve la demande d'aide financière auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration de plans et devis et la réalisation de travaux sur 2 tronçons de rues (tels que décrits à la demande d'aide financière du 6 novembre 2017), dans le cadre du programme de Réhabilitation du réseau routier local - volet Accélération des investissements sur le réseau routier local. À cet effet, la municipalité de Chertsey s'engage à faire élaborer les plans et devis et à réaliser les travaux sur lesdits tronçons de rue, conformément aux exigences du MTMDET.
23. Achat de quatre ordinateurs portables - Lenovo
- 2017-347 Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement de procéder à l'achat de quatre (4) ordinateurs portables, au coût total de 2 924,96 \$ (plus taxes si applicables), du fournisseur Lenovo, qui serviront à la conseillère Michelle Joly et aux conseillers Sylvain de Beaumont, Michel Robidoux et Sylvain Lévesque dans l'exercice de leurs fonctions.
- Cette somme est disponible au fonds général de la municipalité.
24. Achat d'un ordinateur portable - Dell
- 2017-348 Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Sylvain De Beaumont et résolu unanimement de procéder à l'achat d'un (1) ordinateur portable, au coût total de 881,99 \$ (plus taxes si applicables), du fournisseur Dell, qui servira au conseiller Gilles Côté dans l'exercice de ses fonctions.
- Cette somme est disponible au fonds général de la municipalité.
25. Mandat Excavation Michel Limoges - Travaux de nettoyage d'un terrain - 3465, avenue de l'Acme (exécution d'ordonnance)
- 2017-349 Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement de mandater l'entreprise Excavation Michel Limoges pour les travaux relatifs au retrait de débris de toutes sortes, pneus, matériaux de construction, véhicules non fonctionnels et autres détritiques, qui se trouvent sur le terrain désigné comme étant le lot 4 747 378 du cadastre du Québec, sis au 3465, avenue de l'Acme et au transport de ceux-ci vers un site autorisé à les recevoir, au coût de 2 906 \$ (plus taxes si applicables), selon les termes et conditions de la soumission du mois de novembre 2017.

25. Mandat Excavation Michel Limoges - Travaux de nettoyage d'un terrain - 3465, avenue de l'Acme (exécution d'ordonnance) (suite)

Ces travaux devront être réalisés conformément à l'exécution d'ordonnance d'enlèvement rendue par la cour municipale de Matawinie, en date du 17 octobre 2016, portant le numéro 14-02189-2.

Cette somme est disponible au fonds général de la municipalité.

26. Octroi de contrat - Exploitation d'un système de gestion intégré des matières résiduelles - Appel d'offres 2017-015

2017-350

Suite à l'ouverture de soumissions du 14 novembre 2017, dans le cadre de l'appel d'offres 2017-015, il est proposé par M. Sylvain Lévesque, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement de confier à la firme Services sanitaires MAJ inc. et sa division Compo Recycle le contrat pour l'exploitation d'un système de gestion intégré des matières résiduelles, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, au montant de 1 132 746,58 \$ (taxes incluses), versé selon les modalités de paiements prévues au contrat.

Cette dépense sera prévue au fonds général 2018 de la municipalité.

27. Contrat d'engagement - Jean-François Mercier, humoriste - Spectacle du 7 avril 2018 à la Belle Église

2017-351

Il est proposé par M^{me} Michelle Joly, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale, M^{me} Linda Paquette, à signer le contrat d'engagement à intervenir entre la Municipalité et Mike Brossard, représentant de l'agence La Tournée pour l'artiste Jean-François Mercier et le producteur Avanti Présente, relativement au spectacle qui sera présenté le 7 avril 2018 à la Belle Église de Chertsey.

La dépense sera prévue au fonds général 2018 de la municipalité.

28. Demande d'arrêt routier - Les Montagnards de Chertsey - 2 et 3 décembre 2017

2017-352

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement de consentir à la requête de l'organisme Groupe des Montagnards de Chertsey, à l'effet d'autoriser un arrêt routier les 2 et 3 décembre prochains, à l'intersection du chemin de l'Église et de la rue Principale, dans le cadre d'une collecte de fonds pour les paniers de Noël 2017. L'organisme s'engage à respecter les règles de sécurité.

29. Tourisme Lanaudière - Renouvellement d'adhésion

2017-353

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement de renouveler l'adhésion de la municipalité à l'organisme Tourisme Lanaudière pour l'année 2018 et de défrayer, à cette fin, un montant de 570,00 \$ (plus taxes si applicables) pour la cotisation annuelle.

Cette somme sera prévue au fonds général 2018 de la municipalité.

30. Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Renouvellement d'adhésion

2017-354

Il est proposé par M^{me} Michelle Joly, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement de renouveler l'adhésion de la municipalité à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2018 et de défrayer, à cette fin, un montant de 4 137,58 \$\$ (plus taxes si applicables) représentant la cotisation annuelle à titre de membre.

Cette somme sera prévue au fonds général 2018 de la municipalité.

2017-11-20

31. Autorisation d'assistance - Membres du conseil municipal - Le comportement éthique

2017-355

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Sylvain De Beaumont et résolu unanimement d'autoriser les nouveaux élus municipaux à suivre une formation offerte par la FQM, intitulée « Le comportement éthique », formation obligatoire selon la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, au coût de 245 \$ par participant. Le coût total de 4 inscriptions de 980 \$ (plus taxes si applicables), ainsi que les frais de repas et de déplacement, sont assumés par la municipalité.

Cette somme est disponible au fonds général de la municipalité.

32. Autorisation d'assistance - Membres du conseil municipal - Les rôles et responsabilités des élu(e)s

2017-356

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement d'autoriser les nouveaux élus municipaux à suivre une formation offerte par la FQM, intitulée « Les rôles et responsabilités des élu(e)s », au coût de 420 \$ par participant. Le coût total de 4 inscriptions de 1 680 \$ (plus taxes si applicables), ainsi que les frais de repas et de déplacement, sont assumés par la municipalité.

Cette somme sera prévue au fonds général 2018 de la municipalité.

33. Dérogation mineure - 751, chemin du Roy - Amendement à la résolution 2004-210

ATTENDU QUE le conseil a adopté, à la séance ordinaire du 20 septembre 2004, aux termes de la résolution 2004-210 portant sur l'acceptation de la marge avant à 2,77 mètres du bâtiment principal de la propriété située au 751, chemin du Roy, à la suite de recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 14 septembre 2014;

ATTENDU QU' un certificat de localisation de Mario Lane, arpenteur-géomètre, du 28 juillet 2004, minutes 2105, a été produit au soutien de la demande de dérogation mineure produite au CCU et que la marge avant de la propriété a été établie à 2,77 mètres;

ATTENDU QUE la marge prescrite au règlement de zonage 014-092 est de 7,5 mètres;

ATTENDU QUE l'empiètement du bâtiment principal dans la marge avant est de 4,73 mètres;

ATTENDU QU' il y a lieu d'apporter des précisions à la résolution numéro 2004-2010 comme suit.

POUR CES MOTIFS,

2017-357

il est proposé par M. Sylvain De Beaumont, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement d'amender la résolution 2004-210 visant la propriété située au 751, chemin du Roy, de façon à abroger tous les mots après le nom du propriétaire M. Michel Paquette, par ce qui suit :

- pour régulariser une marge avant à 2,77 mètres du bâtiment principal au lieu de 7,5 mètres, causant ainsi un empiètement de 4,73 mètres dans ladite marge.

34. Adoption des comptes fournisseurs

2017-358

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement d'autoriser les déboursés effectués pour le mois d'octobre 2017 au montant de 1 116 639,17 \$, tels que déposés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, dont la liste est incluse en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante. Ces déboursés concernent les comptes fournisseurs, les chèques de salaires et les paiements via Internet pour le mois courant.

Le conseil accepte la liste des comptes à payer au 31 octobre 2017, au montant de 384 351,51 \$ et en autorise le paiement.

Conformément aux dispositions de l'article 5 du règlement 485-2016, le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses effectuées et autorisées par les directeurs de service dans le cadre de leur délégation.

Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

35. Dépôt de l'état des activités financières

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal l'état des activités financières pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2017.

36. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus

En vertu des dispositions de l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c.E.2.2), tous les membres du conseil ont déposé, dans le délai imparti, leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

37. Période de questions

On compte 51 personnes dans l'assistance.

38. Levée de la séance

2017-359

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement que la séance soit levée à 20 h 20.

Directrice du Service du greffe

Maire